



LA COCCINELLE, AVEC VOUS EN TOUS POINTS ...

Revue de presse économique de l'APST

20 au 30 Janvier 2019

Avec Les Partenaires de l'APST



Aérien.

► La guerre des prix secoue les compagnies low cost européennes.

Le coup de froid attendu cet hiver sur le transport aérien européen se confirme. Aux incertitudes liées au Brexit s'ajoute une guerre des prix plus virulente que prévu sur les lignes intra-européennes. Les premières concernées par cette baisse des prix sont les grandes compagnies low cost européennes, Ryanair et easyJet, dont l'essentiel du trafic est intra-européen. Pour la deuxième fois en quatre mois, le champion irlandais a dû revoir à la baisse ses prévisions de bénéfices pour l'exercice 2018-2019, clôturé fin mars. Il devrait se situer entre 1 et 1,1 milliard d'euros, contre de 1,1 à 1,2 milliard prévu précédemment, et même 1,35 milliard en début d'exercice.

Des prix en baisse de 7 %

En septembre dernier, à la présentation de ses résultats semestriels, la compagnie dirigée par Michael O'Leary avait incriminé les grèves de pilotes et la hausse du prix du carburant pour expliquer une première révision à la baisse de ses objectifs. Son bénéfice avait baissé de 7 % cet été. Mais cette fois, le premier transporteur aérien européen en nombre de passagers (139,2 millions en 2018) met en avant la baisse des tarifs aériens durant la saison d'hiver. Elle pourrait atteindre 7 %, au lieu des 2 % prévus initialement.

Ces prévisions ont fait trébucher le titre Ryanair, en baisse de 1,76 % à mi-séance vendredi, mais aussi celui de son concurrent anglais, easyJet. Celui-ci ne devrait pas être épargné par le phénomène. Fin novembre, easyJet avait également indiqué prévoir une baisse de 1 à 5 % de son revenu moyen par siège sur le premier semestre de son exercice. Les cours d'IAG (British Airways, Iberia, Vueling) et du groupe Lufthansa sont également affectés.

La hausse du trafic low cost continue

Toutefois, cette baisse des tarifs a des avantages. En profitant aux consommateurs, elle dope la croissance du trafic. Ce qui permet à Ryanair de revoir à la hausse sa prévision du nombre de passagers transportés pour l'exercice en cours. Il devrait atteindre 142 millions entre avril 2018 et fin mars 2019, soit une hausse de 9 % sur un an, toujours très supérieure à la croissance moyenne du trafic aérien européen. Les recettes annexes tirées de la vente de prestations complémentaires aux billets d'avion, continuent également de progresser.

Par ailleurs, comme le souligne Michael O'Leary, la guerre des prix pourrait être « bonne à moyen et long terme » pour Ryanair, en contribuant à éliminer les concurrents les plus fragiles. Le bouillant patron

irlandais évoque notamment le cas de Norwegian, qui vient d'annoncer la fermeture de ses bases de Rome, Tenerife et Palma, mais aussi l'islandaise Wow Air, la britannique Flybe et l'allemande Germania, toutes trois en quête d'un repreneur
www.lesechos.fr 20/01/19.

➔ Benjamin Smith veut faire d'Air France la première compagnie aérienne en Europe

Le nouveau patron d'Air France-KLM, Benjamin Smith, est pour la première fois depuis sa nomination publiquement intervenu à l'occasion d'une réunion avec la commission du développement durable du Sénat. Il n'a pas hésité à montrer l'ambition qu'il avait pour la compagnie aérienne, en n'occultant pas les difficultés du groupe. Selon lui, la marque Air France recèle un « très fort potentiel », en particulier auprès des clients « premium », ceux qui ont les moyens de s'offrir mieux que la classe éco. C'est aussi la raison qui l'a poussé à retirer ses ailes à Joon : « La multiplicité des marques a créé de la complexité et a sans doute affaibli la puissance de la marque Air France ».

Pour parvenir à devenir le premier groupe aérien en Europe, Air France-KLM va revoir ses offres long courrier afin de leur apporter « davantage de cohérence, de simplicité et de lisibilité ». La maintenance va également être revue et améliorée. Ben Smith a également salué la « qualité » des échanges entre la direction et les partenaires sociaux, ce qui est un changement considérable par rapport à ce que l'entreprise a connu au printemps dernier. Le directeur général a su apaiser le climat social en signant un accord salarial avec toutes les catégories de personnels.

Benjamin Smith n'a pas caché les difficultés auxquelles l'entreprise faisait face. Il y a « le niveau des cotisations en France et son absence de plafonnement », la taxe Chirac qui pèse sur le prix des billets d'avion. Il prévient aussi que la privatisation d'Aéroports de Paris ne saurait se faire « au détriment de la compétitivité ».

<https://www.journaldeleconomie.fr> 19/01/19.

Les compagnies aériennes américaines vont augmenter leurs tarifs.

Malgré les vents de face, les compagnies aériennes américaines maintiennent leur cap. American Airlines, Alaska Air, JetBlue et Southwest, quatre des leaders du marché outre-Atlantique, ont publié ce jeudi des résultats supérieurs aux attentes, pour le quatrième trimestre 2018.

American, tout comme Delta, avait pourtant prévenu les marchés, il y a quelques jours, qu'il ne tiendrait pas ses objectifs sur l'année. Mais il prévoit en 2019 d'augmenter les tarifs de ses vols et d'ouvrir de nouvelles liaisons, notamment au départ et à destination de ses hubs, Charlotte et Dallas. « Notre bénéfice par action, hors éléments exceptionnels, devrait augmenter d'environ 40 % par rapport à l'année 2018 », affirme le patron du groupe Doug Parker dans un communiqué (...).

Southwest, de son côté, tire profit d'une forte demande pour les voyages d'affaires et les vols de dernière minute. Et prévoit également de relever ses tarifs cette année. La compagnie a indiqué qu'elle comptait générer 5 % de revenus supplémentaires sur chaque billet. « Des prévisions qui dépassent les attentes les plus optimistes », souligne l'analyste de JPMorgan Jamie Baker dans une note.

Ces performances viennent s'ajouter à celles de Delta et de United, qui avaient aussi fait mieux que prévu la semaine dernière. Des nouvelles de nature à rassurer les marchés, qui avaient lourdement sanctionné les compagnies aériennes en 2018. Sur l'année, Delta avait, par exemple, chuté de 10 % en Bourse, American Airlines de près de 40 % ! Dans un contexte de carburant bon marché et concurrence exacerbée, les investisseurs craignaient que les compagnies aériennes ne s'engagent dans une guerre des prix. Ils sont désormais rassurés. (...)

<https://www.lesechos.fr> 24/01/19.

Économie.

➔ Le FMI abaisse la prévision de croissance 2019 de la France, conséquence des "gilets jaunes"

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé depuis Davos, avoir abaissé légèrement la prévision de croissance 2019 pour la France, conséquence de la fronde des "gilets jaunes" qui dure depuis plus de deux mois.

L'institution de Washington, qui participe au Forum économique mondial où le président français Emmanuel Macron a annulé sa participation, table désormais sur une croissance de 1,5%, soit une

baisse de 0,1 point par rapport à son estimation d'octobre, "en raison de l'impact négatif des protestations".

Le Fonds a également abaissé la prévision d'expansion pour l'économie mondiale (-0,2 point à 3,5%) et de la zone euro (-0,3 point à 1,6%) avec des baisses encore plus marquées pour l'Allemagne (-0,6 point à 1,3%) et pour l'Italie (-0,4 point à 0,6%).

<http://premium.lefigaro.fr> 21/01/19

Ressources Humaine.

➡ Les embauches ont reculé au dernier trimestre 2018

Les déclarations d'embauche ont reculé de 1,5% sur les trois derniers mois de l'année, d'après les chiffres de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acosse). Dans le détail, les embauches en CDD de plus d'un mois ont baissé de 2,4%, les embauches en CDI ont reculé de 0,5%. Sur le quatrième trimestre, les embauches dans les TPE ont diminué de 1,9% (dont 3% pour les CDI) ; baisse également dans les entreprises de 20 salariés et plus : -1,2%. Tous les secteurs ont été confrontés à un recul des embauches, aussi bien dans les services (-1,5%) que dans la construction (-0,1%) ou dans l'industrie (-2,3%).

Si le quatrième trimestre 2018 marque le pas des embauches, sur l'ensemble de l'année la tendance reste dans le vert. Les embauches en CDI ont grimpé de 3,1% en 2018, alors que les embauches en CDD de plus d'un mois affichent globalement un recul de 0,8%. Aussi bien les TPE/PME que les entreprises plus importantes ont créé des emplois l'an dernier. L'Acosse dresse aussi le bilan des embauches région par région : elles progressent de manière sensible en Normandie (+3,7%) et en Occitanie (+3%). Par contre, la Corse accuse une baisse de 2,7%, tandis que l'Île-de-France et la Franche-Comté essuient un recul de 1,2%.

Si le long terme demeure positif, il faudra s'inquiéter des performances des créations de postes en 2019. La situation économique s'est dégradée, avec des craintes sur le commerce mondial et, plus localement, des mouvements de grogne comme en France. Les perspectives de croissance ont ainsi été revues à la baisse : le FMI prévoit 1,5% de croissance pour l'Hexagone cette année.

www.journaldeleconomie.fr 23/01/19.

➡ Air France : feu vert à un accord salarial avec les pilotes.

Benjamin Smith n'a pas eu besoin de parler français pour trouver les mots susceptibles de séduire les pilotes d'Air France. Auditionné ce mardi par la commission du développement durable et des transports de l'Assemblée nationale, le nouveau patron d'Air France-KLM a remporté un franc succès au sein de ses troupes, en affirmant que le statut des pilotes d'Air France n'était pas en cause dans les problèmes de compétitivité de la compagnie, mais bien plutôt le niveau des charges sociales et des taxes.

« Les conditions de rémunération et d'emploi des pilotes d'Air France sont très compétitives, a-t-il déclaré. Ce qui nous tire vers le bas et entame notre compétitivité, ce sont les charges et les taxes qui y sont attachées [...]. Nous ne bénéficions pas des mêmes conditions que les autres compagnies aériennes », a-t-il ajouté, invitant les députés à s'attaquer au problème.

Opération de séduction

Si ses prédécesseurs avaient déjà dénoncé le poids des charges pesant sur le transport aérien en France, tous avaient néanmoins insisté sur la nécessité de revoir à la baisse les statuts des personnels et notamment celui des pilotes. Mais cette déclaration n'avait rien d'anodin à la veille d'un conseil du SNPL AF, le principal syndicat des pilotes d'Air France, chargé d'examiner un projet d'accord salarial crucial pour la stratégie future de Benjamin Smith.

Feu vert au SNPL AF

Et visiblement, les paroles de Benjamin Smith ont porté. Après 10 heures de débats, les représentants des pilotes d'Air France ont voté majoritairement en faveur de ce projet d'accord, ce mercredi soir. Le texte doit encore être soumis par référendum à tous les pilotes d'Air France (et non pas seulement aux adhérents de SNPL). Mais il est peu probable que ceux-ci désavouent leurs représentants, élus en décembre dernier.

La montée en gamme avant les économies

La stratégie de montée en gamme de Benjamin Smith, qui nécessitait une révision de l'accord passé avec le SNPL AF, semble donc bien partie. Si le projet d'accord proposé aux pilotes permet, entre autres, de gagner en flexibilité, il n'est pas assorti de nouvelle mesure d'économie et permettrait même

aux pilotes de récupérer un jour de congé supplémentaire, concédé lors du précédent accord Trust Together.

Le low cost long-courrier attendra

Devant les députés, le patron d'Air France a également confirmé l'intégration de Joon et de ses personnels de cabine dans Air France, aux mêmes conditions que leurs collègues. « Nous réaliserons autrement les économies prévues par Joon, au profit d'Air France », a-t-il assuré sans préciser. Benjamin Smith a également écarté au moins provisoirement la création d'une filiale low cost long-courrier, estimant que le modèle low cost long-courrier « n'a pas fait la preuve de sa viabilité ». « Nous gardons un œil dessus, mais avant d'investir, nous attendons que le niveau de risque soit acceptable », a-t-il indiqué.

Désaccord avec ADP

Le patron d'Air France-KLM a également souligné la nécessité d'un véritable partenariat avec ADP, souvent montré du doigt au sein d'Air France pour ses hausses de redevances. « Tous ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses. Mais cela suppose qu'on se mette d'accord, ce qui n'est pas le cas pour le moment », a-t-il lâché, en faisant probablement allusion aux investissements prévus par ADP à Roissy-CDG. « Nous serions preneurs d'un [satellite, NDLR] S5 à Roissy-CDG », a-t-il précisé. Le patron d'Air France-KLM n'a, en revanche, pas remis en question le projet de privatisation d'ADP. « La privatisation d'ADP ne nous importe pas tant qu'elle n'a pas d'impact sur les opérations d'Air France, a-t-il déclaré. Mais nous avons besoin de visibilité sur l'évolution de nos coûts à Roissy-CDG ». <http://premium.lefigaro.fr> 25/01/19

Tourisme.

► **Tourisme : 67 millions d'arrivées sur le Continent en 2018, selon l'OMT**

Surfant sur la bonne dynamique que connaît le tourisme mondial, l'Afrique a enregistré une hausse de 7% des arrivées en 2018. C'est la région qui connaît la plus grande progression au monde derrière le Moyen-Orient, et pour les prochaines années, l'OMT s'attend à ce que la dynamique se consolide en raisons de perspectives favorables.

En 2018, 67 millions d'arrivées de touristes ont été enregistrés en Afrique selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) qui vient de rendre publiques, les données ainsi que les perspectives du secteur à l'échelle mondiale. Ces arrivées correspondent à une hausse de 7% comparées à 2017 et en fonction des régions, la croissance est de 10 % pour l'Afrique du Nord et 6 % pour l'Afrique subsaharienne. Selon l'OMT, avec une hausse de 10%, le Moyen-Orient et l'Afrique ont connu une progression supérieure à la moyenne mondiale qui est de 6% pour un total des arrivées de touristes internationaux estimé à 1,4 milliard en 2018. C'est, selon le rapport, le deuxième plus fort taux de croissance depuis 2010, et ces chiffres confirment les résultats solides enregistrés en 2017.

«La croissance du tourisme observée ces dernières années confirme que le secteur est, aujourd'hui, l'un des moteurs les plus puissants de la croissance économique et du développement. Il nous incombe de gérer cette croissance sur un mode durable et de la convertir en retombées concrètes pour tous les pays, en particulier pour toutes les populations locales, par des créations d'emploi et des possibilités d'entrepreneuriat, sans faire de laissés-pour-compte», a ainsi déclaré le secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, commentant les chiffres du baromètre de l'organisation.

Dynamique mondiale

Selon le Baromètre du tourisme mondial de l'OMT, l'étude prospective à long terme publiée en 2010, ne prévoyait que l'on atteindrait le niveau de 1,4 milliard d'arrivées de touristes internationaux qu'en 2020. «Or, la croissance s'est accélérée ces dernières années, sous l'effet d'une plus forte expansion économique, de tarifs aériens plus abordables, des changements technologiques, des nouveaux modèles d'activité économique et des progrès en matière de facilitation de la délivrance des visas à travers le monde», met en avant le rapport. D'après les tendances actuelles constatées par l'organisation, les perspectives économiques et l'indice de confiance de l'OMT, font ressortir des projections d'une croissance des arrivées internationales comprise entre 3 % et 4 % l'an prochain, soit à un niveau plus conforme aux tendances historiques de croissance. De façon générale, poursuit la même source, «la stabilité des prix du carburant rend les tarifs de transport aérien plus abordables et, dans le même temps, la connectivité aérienne ne cesse de s'améliorer dans de nombreuses destinations, permettant de diversifier les marchés émetteurs».

Les tendances font apparaître également des volumes importants de tourisme émetteur en provenance des marchés émergents, en particulier de l'Inde et de la Fédération de Russie, mais aussi de marchés émetteurs plus modestes d'Asie et de pays arabes, des créneaux sur lesquels les opérateurs africains peuvent bien se positionner. Malgré des facteurs pouvant inciter les investisseurs

et les voyageurs à adopter une attitude attentiste, l'OMT estime que 2019 devrait confirmer certaines tendances que l'on voit apparaître chez les consommateurs en quête, par exemple, de voyages qui les transforment et transforment leur manière de voir ; la recherche d'activités plus saines comme le tourisme de randonnée, de bien-être ou sportif ; les voyages multi générationnels, du fait des changements démographiques ; et les voyages plus responsables. «La numérisation, les nouveaux modèles d'activité économique, le coût plus abordable des voyages et les changements sociétaux devraient continuer à modeler notre secteur, souligne Zurab Pololikashvili, pour qui, «les destinations, comme les entreprises, doivent s'adapter pour rester compétitives».

<https://afrique.latribune.fr/23/01/19>.

► **Année record pour le tourisme en Thaïlande.**

La Thaïlande a accueilli 38,27 millions de touristes étrangers en 2018, annonce lundi le ministère du Tourisme, en hausse de 7,5% par rapport à l'année précédente.

Pour le seul mois de novembre, 3,85 millions de touristes ont visité la Thaïlande.

Le ministère prévoit une hausse de la fréquentation touristique en 2019, avec 41,1 millions de visiteurs attendus.

Le tourisme est un secteur vital de l'économie thaïlandaise. Gros pourvoyeur d'emplois, il représente 12% du produit intérieur brut du royaume. (Kitiphong Thaichareon; Arthur Connan pour le service français)

www.zonebourse.com 29/01/19.